

PV de l'AG 2025

24 mai 2025 - LANDIVISIAU

Les membres de l'Assemblée Générale de l'association Ligue de Bretagne de Handball (LBHB) ont été invités, sur convocation en date du 23 avril 2025 par la présidente de l'association, à la 71^e assemblée générale.

126 clubs sur 154 – représentant 780 voix sur 882 – ont répondu à cette invitation. Le quorum étant atteint, l'Assemblée Générale a pu valablement délibérer.

CLUBS présents : 5322002 PAYS DE BROONS - 5322003 AL CALLACOIS - 5322006 GUINGAMP HB - 5322008 AL LOUDEAC HB - 5322010 CSAL PAIMPOL HB - 5322012 PLESTIN HB - 5322015 ALS PLOUAGAT HB - 5322024 AL TREBEURDEN HB - 5322025 BRO DREGER HB - 5322032 US MENE BRE LOUARGAT - 5322034 ARMOR CLUB DE LA MOTTE - 5322035 CAVAN HANDBALL CLUB - 5322047 BAIE D'ARMOR PLERIN-ST BRIEUC HB - 5322054 US BOURBRIAC - 5322055 HB PELEMOIS - 5322058 HENANSAL ERQUY - 5322062 US PLOUICY HB - 5322065 MENE HANDBALL CLUB - 5322069 GOELO HANDBALL CLUB - 5322070 HANDBALL CLUB BELLE-ISLE/PLOUNEVZ - 5322071 HANDBALL BEAUSSAIS RANCE FREMUR - 5322072 PLOUFRAGAN HANDBALL - 5322073 L'HANDBALLE CLUB - 5322076 PLOEUC HAND - 5322079 LANNION HB - 5329001 BREST BRETAGNE HANDBALL - 5329004 LESNEVEN LE FOLGOET HB - 5329006 HBC CAP SIZUN - 5329007 ENTENTE MONTS D'ARREE CARHAIX - 5329008 AL CHATEAULIN HB - 5329009 US CHATEAUNEUF DU FAOU - 5329010 HANDBALL SUD 29 - 5329011 HBC DOUARNENEZ - 5329012 ERGUE QUIMPER HB - 5329014 FORET FOUESNANT HB - 5329019 QUIMPERLE CLOHARS HB - 5329028 GOUESNOU HB - 5329029 SAINT RENAN GUILERS HANDBALL - 5329032 MILIZAC HB - 5329039 COTE DES LEGENDES HB - 5329040 ELORN HANDBALL - 5329042 ENTENTE DES ABERS - 5329043 HBC DRENNECOIS - 5329044 STADE PLABENNECOIS HB - 5329045 L'HAND ABERIOU - 5329048 LA GUERLESQUINAISE HB - 5329052 MORLAIX/PLOUGONVEN HB - 5329053 PLOUDIRY/SIZUN HANDBALL - 5329054 HERMINE KERNIC HB - 5329059 PLOUVORN HB - 5329063 ROZ HAND DU 29 - 5329064 TAULE CARANTEC HANDBALL - 5329075 LOCMARIA HANDBALL - 5329084 HBC PONT DE BUIS - 5329086 HBC PLEYBEN - 5329089 PL CB BREST - 5329091 PONT DE L'IROISE HANDBALL - 5329095 CROZON MORGAT HB - 5329102 PLOUGONVELIN HB - 5329109 PLOUGUIN HB - 5329112 HBC BANNALEC - 5329113 HBC BIGOUDEN - 5329115 HBC BRIEC - 5329125 ENTENTE SPORTIVE LA FLECHE - 5329131 HBC PLOMODIERN - 5329132 FOREST LANDERNEAU HB - 5329136 PSM HANDBALL - 5329140 CONCARNEAU CORNOUAILLE HB - 5329142 HANDBALL CLUB DU HAUT PAYS BIGOUDEN - 5329143 ENTENTE BRO LEON - 5329144 GARS DU REUN HANDBALL/GUIPAVAS - 5335001 CERCLE PAUL BERT RENNES HB - 5335002 AL CANCALE - 5335004 ESPERANCE HANDBALL CHARTRES-BZH - 5335005 CMG SUR ILLE HANDBALL - 5335007 CESSON RENNES METROPOLE HB - 5335009 HANDBALL CLUB DOL DE BRETAGNE - 5335010 AGL HB FOUGERES - 5335011 GUICHEN HB - 5335012 US LIFFRE - 5335013 BROCELI HAND - 5335017 ELAN SPORTIF REDON - 5335019 HB DETENTE - 5335023 CJF ST MALO HB - 5335024 LA VITREENNE - 5335026 CS BETTON SECTION HANDBALL - 5335033 US VERN SUR SEICHE HB - 5335036 ASC MAURE DE BRETAGNE HANDBALL - 5335037 HBC CHATEAUBOURG - 5335045 THORIGNE FOUILLARD HANDBALL CLUB - 5335046 AS CHANTEPIE HANDBALL - 5335063 CLUB OLYMPIQUE PACEEN HANDBALL - 5335064 SC MEVENNAIS HANDBALL - 5335066 JEANNE D'ARC BRUZ - 5335069 HBC ARLEQUIN ST AUBIN D'AUBIGN - 5335071 HBC310 - 5335074 RENNES METROPOLE HB - 5335076 HB JANZE - 5335083 US SAINT GILLES - 5335085 COBSE HB - 5335088 CHATEAUGIRON COMMUNAUTE HANDBALL CLUB - 5335089 PORTES DE BRETAGNE HANDBALL - 5356010 LANESTER HB - 5356013 BAUD LOCMINE HB - 5356015 ES PLESOP HANDBALL - 5356016 PLOERMEL HBC - 5356020 RIANTEC HANDBALL - 5356021 US SENE HB - 5356022 VANNES AC HB - 5356028 ETOILE SPORTIVE SAINT AVE MEUCON HB - 5356039 HANDBALL CLUB KERVIGNAC - 5356041 QUEVEN/GUIDEL HANDBALL - 5356044 STIREN LANGUIDIC - 5356056 GUENIN PLUMELIAU HB - 5356057 HBC R KISTREBERH - 5356058 HENNEBONT-LOCHRIST HB - 5356066 HERMINE HB LOCOAL MENDON - 5356069 LANDEVANT HB - 5356070 HBC DE RHUYS - 5356071 PAYS D'AURAY HANDBALL - 5356076 PAYS DE LA GACILLY - 5356084 GUEMENE HB -

5356086 HB PAYS DE VANNES – 5356089 PAYS DE PONTIVY HANDBALL - 5356091 PLOEMEUR ATLANTIQUE HB – 5356101 MALESTROIT HB -

CLUBS absents : 5322026 AL Vx MARCHE PLOUARET HB - 5322037 LEHON DINAN'COM HB – 5322045 LOUANNEC MELL-ZORN - 5322081 PAYS DE DINAN HBC - 5329031 PL LAMBEZELLEC BREST – 5329034 LES CHARDONS DE PORSPODER - 5329124 HB SAINT THO - 5329130 ABER BENOIT HBC - 5329138 CORSEN HANDBALL - 5335008 AMICALE LAIQUE DINARD - 5335014 OC MONTAUBAN - 5335018 CADETS DE BRETAGNE RENNES - 5335030 ASC RENNAIS – 5335067 UNION SPORTIVE DE BAIN - 5335068 RETIERS, PRAFGP HANDBALL – 5335075 AS GEVEZE HB - 5335078 TINTENIAC / COMBOURG HANDBALL CLUB - 5335086 HAND BREIZH CLUB MELORIEN - 5335087 ASC JA MELESSE HB – 5335091 LA MESNILIENNE HB – 5335092 HBC BAIN SUR OUST - 5356001 LORIENT HBC - 5356003 SCORFF HB - 5356005 FOYER LAIQUE INGUINIEL – 5356012 INAM HANDBALL - 5356048 HBC NOYAL-MUZILLAC - 5356092 GUILLIERS MAURON HANDBALL - 5356095 HANDBALL CLUB NAIZINOIS –

1. Ouverture de séance

Après la projection d'un film institutionnel, la Présidente de la Ligue de Bretagne de Handball a ouvert l'Assemblée Générale. Elle a remercié les participants, les élus, les bénévoles, les invités et le club hôte (l'Entente Bro Léon) pour leur accueil et leur implication. Elle a réaffirmé la mission de la Ligue : faire rayonner le handball breton, promouvoir ses valeurs éducatives et citoyennes, et renforcer le lien entre tous les acteurs (élus, professionnels, clubs, arbitres et bénévoles). Elle a insisté sur l'importance du travail collectif pour la réussite du handball régional.

2. Interventions officielles

Intervenant	Organisation	Message Clé
Mme. Sonia Torres	Ville de Landivisiau	Fierté d'accueillir l'AG. Rappel de l'importance du tissu associatif (plus de 100 associations) pour la vitalité communale.
M. Pierre-Antoine Deal	Entente Bro Léon (Club Hôte)	Présentation du club (création en 2017, 580 licenciés dont 60% de féminines, 40 équipes, 3 salariés). Fierté d'accueillir la Ligue.
M. Olivier Le Bras	Conseil Régional de Bretagne	Réaffirmation du soutien fort de la Région au sport, vecteur essentiel de cohésion sociale et culture régionale. Le succès national repose sur le travail local des clubs.
M. Daniel Delestre	CROS Bretagne	Invitation à la mutualisation et au travail en réseau pour anticiper les mutations du sport. Devise : "S'unir pour accompagner les mutations du sport d'aujourd'hui et de demain."
M. Michel Godard	Secrétaire Général de la FFHB	Salue le rôle structurant du handball breton dans le paysage national et l'importance du travail quotidien des clubs.

3. Votes statutaires

Vote de la résolution n°1 : Adoption du PV de l'AG de juin 2024 :

Intervention : Aurélie TABARIC, secrétaire générale

Il est demandé à l'Assemblée Générale, après en avoir pris connaissance, de valider le procès-verbal de la 70^{ème} Assemblée Générale qui s'est déroulée à La Gacilly le 1^{er} juin 2024.

Nombre de votant : 126

Voix : 780

Votes : 726

Exprimés : 711

Voix exprimées en % :

Pour : 711

en % : 100

Contre : 0

en % : 0

Abstention : 15

La résolution n°1 est approuvée à l'unanimité des voix exprimées. L'Assemblée Générale valide le procès-verbal de la 70^{ème} Assemblée Générale de juin 2024.

Vote de la résolution n°2 : Adoption du PV de l'AG élective de juin 2024 :

Intervention : Aurélie TABARIC, secrétaire générale

Il est demandé à l'Assemblée Générale, après en avoir pris connaissance, de valider le procès-verbal de l'Assemblée Générale élective qui s'est déroulée au mois de juin 2024.

Nombre de votant : 126

Voix : 780

Votes : 718

Exprimés : 698

Voix exprimées en % :

Pour : 672

en % : 96,3

Contre : 26

en % : 3,7

Abstention : 20

La résolution n°2 est approuvée à la majorité des voix exprimées. L'Assemblée Générale valide le procès-verbal l'Assemblée Générale élective du mois de juin 2024.

Rapport moral de la Secrétaire Générale – Aurélie TABARIC

Aurélie Tabaric a ouvert son bilan annuel en rappelant le sens de l'engagement collectif et la raison d'être du handball breton.

Bilan de la Saison et Chiffres Clés

- Vitalité Régionale : La saison écoulée a été marquée par la forte implication des 155 clubs, considérés comme le "cœur battant de la Ligue".
- Effectifs : La Ligue compte désormais 32 000 licenciés.
- Remerciements : Elle a insisté sur le rôle essentiel des bénévoles, dirigeants, joueurs, entraîneurs et arbitres, sans qui "rien ne serait possible."

Faits Marquants et Valeurs

La saison a été riche en événements, illustrant un handball ambitieux, inclusif et fidèle à ses valeurs :

- Événements Majeurs : Accueil du match de l'équipe de France féminine à Cesson, la tournée à Saint-Brieuc, les opérations "Grands Stades", et l'initiative sociale Hand à 4 en milieu carcéral.
- Résultats et Accompagnement : Saluts aux succès sportifs des clubs et des jeunes joueurs. La Ligue a également soutenu les acteurs du terrain par des formations et l'accompagnement de la montée en compétences des arbitres.
- Perspectives : Un séminaire stratégique a permis de réunir élus et salariés pour construire l'avenir collectivement.

Elle a conclu en qualifiant la saison de "dense, belle, humaine et pleine d'énergie", réitérant ses vifs remerciements pour l'engagement quotidien de tous.

Vote de la résolution n°3 : Approbation du rapport de la secrétaire générale

Intervention : Aurélie TABARIC, secrétaire générale

Nombre de votant : 126

Voix : 780

Votes : 760

Exprimés : 756

Voix exprimées en % :

Pour : 728 en % : 96,3

Contre : 28 en % : 3,7

Abstention : 4

La résolution n°3 est approuvée à la majorité des voix exprimées. L'Assemblée Générale valide le rapport de la secrétaire générale.

4. Intervention de la Commission Territoriale d'Arbitrage (CTA)

Serge LE BIHAN, président de la CTA

Le président de la CTA n'ouvre pas de débat formel, mais apporte des précisions sur les évolutions réglementaires en vigueur pour la saison à venir. Un PowerPoint sera diffusé à l'ensemble des clubs afin de former les entraîneurs et joueurs.

Principales évolutions réglementaires

1. Marché :
 - Après un dribble ou une réception en l'air → Appui zéro autorisé → donc 4 pas maximum.
 - Si réception au sol → 3 pas restent la règle. ► *Attention accrue pour les arbitres à la gestion de cette nuance.*
2. Tirs au visage du gardien (7 mètres ou jets francs directs) :
 - Jusqu'à présent : carton rouge direct.
 - Désormais : 2 minutes d'exclusion (selon règlement IHF).
 - La FFHB n'est pas favorable à cette mesure et entame un dialogue avec l'IHF pour la réviser.
3. Cercle des 4 mètres :
 - Obligation abandonnée pour les clubs nationaux.
 - Le cercle du basket reste autorisé, s'il est centré.

Accompagnement des arbitres

- Organisation de regroupements départementaux fin juin pour former les arbitres.
- Objectif : que tous soient opérationnels dès septembre.

- La CTA invite les clubs à inciter fortement leurs arbitres à participer.

5. Intervention de la Commission Territoriale de Discipline (CTD)

Jacques MORIZUR, président de la CTD

Le président de la CTD alerte sur la hausse significative des incivilités observées dans les salles bretonnes. Le mot d'ordre de son rapport est clair : "STOP".

Constats préoccupants

- Augmentation des comportements violents et incivils.
- 80 % des dossiers traités concernent le comportement et non le sportif.
- 70 dossiers examinés sur la saison (13 sessions de commission).

Responsabilité des clubs

Les présidents sont appelés à être plus vigilants et présents :

- Former les responsables de salle, garants du respect et de la sécurité ;
- Protéger les jeunes arbitres (JAJ) et leurs accompagnants ;
- Encadrer les parents et le public, souvent source de débordements ;
- Recourir aux ressources disponibles sur le site de la FFHB (tutoriels, guides).

« Nous sommes tous bénévoles, et nous voulons préserver un handball breton sain. »

Appel à la tolérance zéro

Jacques invite les clubs à adopter une tolérance zéro face aux violences et à relayer les outils :

- Journées du fair-play (2 par saison) ;
- Affichages et vidéos de sensibilisation disponibles sur le site de la Ligue ;
- Signalement vidéo des incidents graves.

Il conclut par un message d'unité et de responsabilité partagée.

6. Sensibilisation et prévention

Vincent QUINTIN

Le groupe "Fair-Play" a présenté ses nouvelles initiatives pour promouvoir une culture du respect et de la prévention.

- Outil numérique innovant : Développement d'une solution numérique accessible par QR code (sans installation) via des roll-ups et stickers placés dans les salles (buvettes, tribunes, toilettes, etc.).
- Contenu et objectifs :
 - Le QR code donne accès à des contenus interactifs et évolutifs (vidéos, quiz, témoignages comme celui d'Alicia Toublanc) visant à sensibiliser le public, les parents et les encadrants.
 - L'accès discret et anonyme vise à encourager les jeunes à signaler des situations de harcèlement ou de violence dans des "espaces plus intimes".
- Appel à Contribution : Les clubs sont invités à partager leurs idées et retours d'expérience pour faire évoluer le contenu de l'outil.

Suite à une question du club de Redon sur la gestion des comportements déviants de dirigeants ou éducateurs, Michel Godard a rappelé le dispositif fédéral :

- Point d'entrée unique : La plateforme de signalement fédérale gérée par la FFHB (avec Gwenaële Samper).
- Procédure : Chaque signalement déclenche un examen préliminaire et une orientation :
 - Vers les services Jeunesse et Sports (instruction administrative).
 - Vers le procureur (pour les faits graves, Article 40 du Code de procédure pénale).
 - Possibilité de mesures conservatoires immédiates (suspension provisoire) ou saisine d'une commission disciplinaire.
- L'action se fait sur la base de faits précis et documentés ("pas sur des rumeurs").
- La FFHB travaille avec des associations spécialisées (Les Enfants Bleus, Colosse aux pieds d'argile) pour accompagner les victimes et libérer la parole.
- La Fédération a affirmé sa fermeté à prendre les décisions nécessaires, quelle que soit la gravité des faits : « La Fédération ne recule pas. »

7. Rapport Financier

Intervention : Laurent ALPERIN, Trésorier de la Ligue de Bretagne

Laurent Alperin, Trésorier, a présenté le rapport financier, soulignant une situation globalement saine et un déficit maîtrisé.

Indicateur	Montant	Statut	Précision
Résultat de l'exercice	-14 600 €	Déficit maîtrisé	Bien meilleur que les prévisions initiales (-40 000 à -45 000 €).
Produits	3 341 000 €	Hausse (+7 %)	Effet favorable du CTI (Contrat Territorial Individuel).
Charges	3 131 000 €	Stables	61 % des charges sont dues aux frais de personnel (25-26 ETP).
Recettes Disciplinaires	Hausse	Non souhaitée	Liée à l'augmentation du nombre de dossiers traités.

Trésorerie et Bilan : Les fonds propres sont en légère baisse (déficit maîtrisé), et les emprunts (notamment le PGE post-COVID) sont en diminution. La situation bilancielle est jugée solide.

Créances Clubs : Augmentation de 200 000 €. Pour y remédier, la Ligue a mis en place de nouvelles options de paiement (prélèvements automatiques et paiement en 10 fois).

Intervention – Didier Hauchard (Club du CS BETTON HB)

Didier Hauchard soulève une observation concernant la mention dans le rapport d'un lien entre la diminution des congés maternité/paternité et une hausse des charges salariales.

Laurent Alperin clarifie ses propos en indiquant qu'il s'agissait d'un constat purement comptable (moins d'absences = moins de salaires pris en charge par la Sécurité Sociale, donc un coût salarial global plus élevé pour la Ligue), et non d'une stigmatisation, mais il accuse réception de la remarque, reconnaît la sensibilité du sujet et remercie pour le retour.

Présentation du Commissaire aux Comptes

Intervention : Florent MICHEL, cabinet Ouest Conseil

Laurent Alperin introduit Monsieur Florent Michel, qui reprend la mission de Commissariat aux Comptes pour la Ligue de Bretagne de Handball.

Monsieur Michel remercie Laurent Alperin et les équipes administratives pour la qualité du travail préparatoire. Il rappelle la triple mission de certification :

- Certifier les comptes annuels (résultat, bilan, annexes).
- Vérifier la conformité aux règles comptables françaises.
- Évaluer la sincérité et la fidélité de la présentation financière.

Le Commissaire aux Comptes a délivré une évaluation très favorable de la situation financière :

Élément	Constat	Conclusion
Résultat Annuel	Déficit de 14 000 €	Déficit jugé cohérent avec le rapport du Trésorier.
Bilan	Situation bilancielle solide	Reflète une gestion saine et rigoureuse.
Sincérité/Régularité	Aucune anomalie ni irrégularité constatée.	Les comptes donnent une image fidèle du résultat et du patrimoine.

Le commissaire aux comptes déclare sur les conventions réglementées :

- Aucune convention réglementée (liens financiers ou matériels entre administrateurs et Ligue) n'a été constatée au cours de l'exercice ;
- Aucune situation nécessitant un vote particulier ou une réserve n'a été relevée.

Le commissaire certifie sans réserve les comptes annuels 2024. Aucune anomalie, ni irrégularité constatée.

Vote de la résolution n°4 : adoption du rapport financier 2024 (rapport du trésorier, de l'expert-comptable et du commissaire aux comptes)

Il est demandé à l'Assemblée Générale, après en avoir pris connaissance, de valider le rapport financier et les comptes.

Nombre de votant : 126

Voix : 780

Votes : 762

Exprimés : 750

Voix exprimées en % :

Pour : 736 en % : 98,1

Contre : 14 en % : 1,9

Abstention : 12

La résolution n°4 est approuvée à la majorité des voix exprimées. L'Assemblée Générale valide le rapport financier et les comptes 2024.

Vote de la résolution n°5 : Affectation du résultat 2024

Il est demandé à l'Assemblée Générale, après en avoir pris connaissance, de valider l'affectation du résultat 2024 en réduction des fonds propres.

Nombre de votant : 126

Voix : 780

Votes : 762

Exprimés : 729

Pour : 696

Contre : 33

Abstention : 33

Voix exprimées en % :

en % : 95,5

en % : 4,5

La résolution n°5 est approuvée à la majorité des voix exprimées. L'Assemblée Générale valide l'affectation du résultat 2024 en réduction des fonds propres.

8. Vœu club

Vote de la résolution n°6 : Vœu n°1 – LOCMARIA HB :

Intervention : Annie MOREUL, présidente de la COC.

Annie Moreul explique le vœu du Locmaria HB ainsi que l'avis rendu par la COC, la CTA et le CA. Un débat a lieu ensuite au sein de l'assemblée générale

OBJET DU	MODIFICATIONS PROPOSÉES
Double fonction FDME	Nous demandons que l'accompagnateur d'arbitre puisse exercer également le rôle de responsable de salle et d'espace de compétition (RSEC) pour les matchs de jeunes. Dans ce cas, il sera inscrit sur la feuille de match sur les deux fonctions.
MOTIVATION DU VOEU	AVIS COC/CTA : Avis défavorable car ce n'est pas le même rôle CA : Avis défavorable

Il est demandé à l'Assemblée Générale, après en avoir pris connaissance, de voter pour ou contre le vœu n°1.

Nombre de votant : 126

Voix : 780

Votes : 738

Exprimés : 697

Pour : 185

Contre : 512

Abstention : 0

Voix exprimées en % :

en % : 26,5

en % : 73,5

La résolution n°6 est rejetée à la majorité des voix exprimées.

9. Projet CMCD

Intervention : Serge LE BIHAN

RÈGLE DE BASE PRINCIPES GÉNÉRAUX

Licences bloquées au 01/01/N

NIVEAU	NB LICENCE	POINTS	NB CLUB
1	DE 0 À 150	40	55
2	DE 151 À 250	30	53
3	DE 251 À 400	20	34
4	PLUS DE 401	0	10

SOCLE DE BASE DOMAINE ARBITRAGE

ÉCOLE D'ARBITRAGE

Niveau	Régional	Territoire
Diplôme requis	Un animateur Deux accompagnateurs Deux JAJT1, T2 ou T3	Deux accompagnateurs Deux JAJT1, T2 ou T3

Les JAJ et les accompagnateurs devront apparaître sur 5 feuilles de match officielles au minimum au cours de la saison

SOCLE DE BASE DOMAINE SPORTIF

ANNÉE	POINTS
1	+ OU - 20
RÉCIDIVE	-40

SOCLE DE BASE DOMAINE ARBITRAGE

ANNÉE	1	RÉCIDIVE
POINTS	+ OU - 50	-100
SANS JEUNES	50/2	100/2

SOCLE DE BASE DOMAINE TECHNIQUE

ANNÉE	POINTS
1 RÉCIDIVE	+ OU - 50 -100

Exigence à partir de la saison 2025/2026

CATÉGORIE	Niveau	Diplôme minimum exigé	%
U11	Brassage Phase 2 D1/D2/D3	Accompagnateur d'équipe	50%

Exigence à partir de la saison 2026/2027

CATÉGORIE	NIVEAU	DIPLÔME MINIMUM EXIGÉ	%
U11	Brassage Phase 2 D1/D2/D3	Accompagnateur d'équipe	60%
U13	D1/D2/D3	Accompagnateur d'équipe	50%

Exigence à partir de la saison 2027/2028

CATÉGORIE	NIVEAU	DIPLÔME MINIMUM EXIGÉ	%
U11/U13	Tous niveaux	Accompagnateur d'équipe	60%
U15	D1/D2 Excellence Prénationale	Accompagnateur d'équipe Débuter dans l'entraînement Entraîneur territorial Adulte ou Jeune	60%

Exigence à partir de la saison

2028/2029

CATÉGORIE	NIVEAU	DIPLÔME MINIMUM EXIGÉ
U11/U13/U15	Tous niveaux	Voir ci-dessus
U18	D1/D2 Excellence Prénatiale	Accompagnateur d'équipe Débuter dans l'entraînement Entraîneur territorial Adulte ou Jeune

Exigence à partir de la saison

à partir de 2029/2030

CATÉGORIE	NIVEAU	DIPLÔME MINIMUM EXIGÉ
Toutes catégories	Tous niveaux	Voir ci-dessus

70%

APPLICATION DES PÉNALITÉS SPORTIVES

PÉNALITÉS APPLIQUÉES SUR :

Les équipes féminines et masculines seniors

→ Celles évoluant au plus haut niveau des championnats de la Ligue
Saison N+1

BARÈME	
Résultat	Point de pénalité
De -1 à -20	-1 point
De -21 à -50	-2 points
De -51 à moins	-3 points

CRITÈRES SEUIL DE RESSOURCES

Critère positif	Points	Critère négatif
JAJ T1-T2-T3 avec 5 arbitrages en neutralité	2 points par JAJ	Dossier entraînant une sanction avec date ferme en discipline
Nombre de licences non compétitive (hors dirigeant)	1 point par tranche de 20 licenciés (plafonné à 5 points)	-5 points par dossier
Personne ayant validé une formation (hors formations obligations de banc)	1 point par personne (plafonné à 5 points)	Absence non-justifiée à une désignation arbitrage -1 point par manque

QUOTA DE POINTS CLUB SAISON N+1

CLUBS DE 3 À 150 LICENCIÉS	CLUB A	CLUB B	CLUB C
SAISON N	-20 PTS	+10 PTS	+100 PTS
SAISON N+1	40 PTS	+10 PTS	40 PTS

RÉCOMPENSES

- ◆ **À DESTINATION D'UNE DIZAINE DE CLUBS**
- ◆ **CLASSEMENT DES CLUBS AVEC LE PLUS DE QUOTAS DE POINTS FINAUX**
- ◆ **VALORISATION REVUE CHAQUE SAISON**
- ◆ **RÉCOMPENSES REMISES EN DÉBUT DE SAISON SUIVANTE**

Explication du projet par Serge LE BIHAN, puis débat avec l'assemblée générale.

Il est demandé à l'Assemblée Générale, après en avoir pris connaissance, de voter pour ou contre le projet de refonte de la CMCD.

Nombre de votant : 126

Voix : 780

Votes : 748

Exprimés : 694

Voix exprimées en % :

Pour : 534	en % : 76,9
Contre : 160	en % : 23,1
Abstention : 54	

La résolution n°7 est approuvée à la majorité des voix exprimées. L'Assemblée Générale valide le projet de refonte de la CMCD. La mise en application se fera dès la saison 2025/2026.

Pause déjeuner à 12h20.

Reprise à 14h00

10. Récompenses, mises en valeur

Les récompenses fédérales sont remises à Sophie ABGUILLEM, Yves LE TALLEC et Yves LE MENN. La Ligue met à l'honneur 3 salariés partant à la retraite : Jacqueline Coz, Marie Queguiner et Loïc Weber. Puis, les récompenses sportives sont distribuées aux clubs champions de Bretagne.

La Ligue met ensuite à l'honneur deux initiatives de clubs citoyennes et ludiques :

- HBC PONT DE BUIS : réalisation d'une chorégraphie et d'une musique dédiées à l'arbitrage.
- LOCMARIA HB : réalisation d'une vidéo de sensibilisation au respect et à la tolérance

11. Présentation des nouveaux salariés et alternants

Nouveaux arrivants :

- Pierre JEZEQUEL et Maxime MELLOUET, conseillers territoriaux de proximité
- Ludovic GIBOULOT : juriste, chargé de mission emploi
- Romane GUENIN : chargée de communication (absente pour raison médicale).

Alternants

- Jean DARCHEN : Service Marketing,
- Marie-Modestine LOLA : Service Formation.

12. Présentation du projet de développement économique

Intervention : Mathieu Simon, élu à la Ligue et Pierre-Jean Donnay, manager général

HBZH +

**L'agence d'événementiel et de marketing sportif
au service du Handball Breton**

LE CONTEXTE

1

Une chute des financements publics

43 % des collectivités annoncent une diminution du budget sport

2

Un modèle économique à bout de souffle

Un contexte économique en proie à un vrai bouleversement

3

Une concurrence accrue

Multiplication de l'offre privée dans le secteur du sport / loisir

LES ENJEUX DU PROJET



Diversifier

De nouvelles ressources économiques pour atténuer l'impact de la chute des subventions publiques pour la Ligue et ses clubs.



Développer

Un modèle novateur et coopératif. Le secteur marchand au service du non marchand.



Win-Win

Un modèle gagnant gagnant autour d'une démarche de développement global du modèle économique du Hand breton.

LES ACTIONS

1 HBZH EVENT - Offre Team building

- Prestations de Team-Building / Cohésion d'entreprise autour du Handball, avec une offre clé en main à commercialiser.
- Une collaboration Ligue / Club systématique.
- Une redistribution des bénéfices à 50 / 50.
- Tarifs : 4 000 à 6 000 € selon les prestations.

2 7 Business Klub - le réseau d'affaires interconnecté

- Une offre mutualisée, 1 adhésion, 2 réseaux.
- Tarifs de l'adhésion croisée : 1750 €
- Redistribution : 1 000 € / adhérent pour la création d'un réseau labellisé Klub au sein du club.
- Tarifs réseau Ligue isolé : 1 450 €
- Redistribution : 500 € / adhérent pour le club apporteur d'affaire du réseau Ligue

3 Une commercialisation des actifs Ligue au service des clubs

- Naming / branding des championnats régionaux et de la coupe

4 Une centrale d'achat du Hand Breton

- Mutualisation des achats du territoire, sportifs ou non.

C'EST MAINTENANT

1 JUIN 2025 - LANCEMENT DE LA COMMERCIALISATION DU 7 BUSINESS KLUB DE LA LIGUE ET DES ACTIFS LIGUE

2 ÉTÉ 2025 - ÉCHANGES AVEC CLUBS INTERESSÉS

3 SEPTEMBRE 2025 - COMMERCIALISATION HBZH EVENT

4 SAISON 25-26 - CENTRALE D'ACHAT

LE PROJET HBZH +



**Une agence
d'événementiel et de
marketing sportif
coopérative**

LE RÉTROPLANNING

**ALORS, QUI VEUT ÊTRE NOTRE
ASSOCIÉ ?**

Équipe projet

Le dispositif est porté par une équipe transversale au sein de la Ligue : Mathieu Simon, Pierre-Jean Donnay, Jean Darchen, Romane Guenin, Clara Gallo, Pierre Jezequel, Mathilde Geslin et Aurélie Tabaric.

Questions et échanges autour de ce projet.

13. Budget prévisionnel 2025 :

Explication du budget prévisionnel 2025 par Laurent ALPERIN et réponse aux différentes questions des clubs.

LES RECETTES

01 - Subvention	170 000
01 A FFHB	170 000
01a - Partenariat	40 000
02 - Cotis. Adhérents/Redevances	0
02 a - Mutations, Droits formation	84 400
AFFILIATION ffbh	28 000
03 - Stagiaires CT et Arbitres	0
05 - Amendes	0
06 - Engagements	120 000
08 - Licences	1 396 457
08a - Licences part Fédérale	812 856
08b - Aide licences	-80 000
08d - Diverses Recettes (Formations, etc)	625 000
08e - Financier	13 200
08f - Transfert charges(salaires/formation/AN/photocop.)	27 000
Amort subvention/Subvention d'équilibre	4 100
produits exercice antérieurs / reprises	0
produits exceptionnel (covid en 2020)	0
ventes véhicule	0
Dons bénévoles	3 000
TOTAL RECETTES	3 414 012

LE RÉSULTAT

-2575 €

LES DÉPENSES

09 - Fourn,consommables	135 000
10 - Locations, chges loc.	115 000
11 - Entretien, réparation	21 000
12 - Assurances	18 300
13 - Personnel Exterieur	110 000
14 - Honoraires	50 000
15 - Publicité, Aide aux clubs	60 000
15a Aides au Développement / Projets / Labels	32 500
16 - Déplacements	80 600
17 - Télécom, Poste	23 900
18 - Frais banque	2 600
19 - Autres Serv.Exterieurs - Héb., repas, ...	228 300
20 - Impôts et taxes	82 400
21a - Salaires	968 999
21b - Charges Sociales	396 733
22 - Licences part fédérale	812 856
Mutations charges	62 000
Affiliation	27 500
22a - Stock et Equipment vendus	82 400
23 - Autres charges gestion courante	23 200
24 - Provision	0
25 - Amortissement	76 300
25a - Charges Exceptionnelles	0
pertes sur créances	0
26 - Divers Dépenses	0
27 - Intérêts sur emprunts + Agios	7 000
TOTAL DÉPENSES	3 416 588

14. Guide financier 2025/2026

Intervention : Laurent ALPERIN

Pas d'évolution de tarifs autre que les licences 2025/2026.

LICENCES PRATIQUANTS COMPÉTITIFS CRÉATION/ RENOUVELLEMENT DE LICENCE

ÂGE	PRATIQUE /ACTIVITÉ	FFHB 24/25	FFHB 25/26	LBHB 24/25	LBHB 25/26
6-12 ans	Hand à 7	17,10€	17,71€	46€	47€
12-16 ans	Hand à 7	22,89€	23,62€	56€	57€
	Beach	18,18€	18,91€	20,50€	21€
+16 ans	Hand à 7	36,57€	37,68€	66€	67€
	Hand à 7 blanche	36,57€	37,68€	66€	67€
	Beach	29,61€	30,72€	20,50€	21€
	Parahand	29,61€	30,72€	20,50€	21€
Indépendant		36,57€	37,68€	66€	67€

Remise de 10% sur la part LBHB - avant le 31/07/2025

Remise de 50%* sur la part LBHB - après le 01/01/2026

*Uniquement sur les licences compétitives

LICENCES PRATIQUANTS NON COMPÉTITIFS CRÉATION/ RENOUVELLEMENT DE LICENCE

ÂGE	PRATIQUE /ACTIVITÉ	FFHB 24/25	FFHB 25/26	LBHB 24/25	LBHB 25/26	TOTAL 25/26
0-5 ans	Baby Hand	17,10€	17,71€	20,50€	21€	38,71€
6-12 ans	Loisir Hand à 7 / Hand à 4	13,88€	14,59€	20,50€	21€	35,59€
	HandEnsemble	13,88€	14,59€	20,50€	21€	35,59€
	Loisir Beach	13,88€	14,59€	20,50€	21€	35,59€
12-16 ans	Loisir Hand à 7 / Hand à 4	13,88€	14,59€	20,50€	21€	35,59€
	HandEnsemble	13,88€	14,59€	20,50€	21€	35,59€
	Loisir Beach	13,88€	14,59€	20,50€	21€	35,59€
	Handfit	28,59€	29,73€	20,50€	21€	50,73€
+16 ans	Loisir Hand à 7 / Hand à 4	28,59€	29,73€	20,50€	21€	50,73€
	HandEnsemble	13,88€	14,59€	20,50€	21€	35,59€
	Loisir Beach	28,59€	29,73€	20,50€	21€	50,73€
	Handfit	28,59€	29,73€	20,50€	21€	50,73€

Remise de 10% sur la part LBHB - avant le 31/07/2025

LICENCES DIRIGEANTS CRÉATION/ RENOUVELLEMENT DE LICENCE						
ÂGE	PRATIQUE /ACTIVITÉ	FFHB 24/25	FFHB 25/26	LBHB 24/25	LBHB 25/26	TOTAL 25/26
12-16 ans	Dirigeant Article RG 37	19,75€	20,46€	GRATUIT	GRATUIT	20,46€
+16 ans	Dirigeant	19,75€	20,46€	GRATUIT	GRATUIT	20,46€
	Dirigeant blanche	19,75€	20,46€	GRATUIT	GRATUIT	20,46€

Vote de la résolution n°8 – Adoption du budget prévisionnel 2025 et guide financier 2025/2026 :

Il est demandé à l'Assemblée Générale, après en avoir pris connaissance, de valider le budget prévisionnel 2025 et le guide financier 2025/2026.

Nombre de votant : 123

Voix : 766

Votes : 758

Exprimés : 709

Voix exprimées en % :

en % : 90,1

en % : 9,9

Pour : 639

Contre : 70

Abstention : 49

La résolution n°8 est approuvée à la majorité des voix exprimées. L'Assemblée Générale valide le budget prévisionnel 2025 ainsi que le guide financier 2025/2026.

15. Clôture de l'Assemblée Générale 2025

Intervention du Secrétaire Général de la FFHB, Michel Godard

Michel Godard a ouvert cette séquence en insistant sur l'engagement fédéral auprès des territoires et la logique de solidarité qui guide la FFHB.

- Soutien aux Territoires : Il a tenu à rassurer les représentants bretons sur le maintien des subventions et aides fédérales. Il a rappelé l'effort redistributif important de la FFHB, avec près de 5 millions d'euros versés chaque année aux territoires, départements et clubs, via notamment le CTI (Contrat Territorial Individuel) et les aides ANS.
- Priorité au Terrain : Il a souligné l'importance d'écouter les clubs et de recueillir les idées du terrain, véritable force du handball français. Cette démarche est facilitée par les AG décentralisées.
- Orientations Stratégiques : La Fédération souhaite intégrer les initiatives locales au futur Plan Club 2024-2028. Il a mis en avant l'enjeu d'un modèle économique repensé et la nécessité d'attirer de jeunes dirigeants pour le renouvellement des instances.
- Salutations : Il a particulièrement salué les jeunes élus présents et les projets innovants présentés (commercialisation, modèle coopératif), les qualifiant d'initiatives qui construiront le club de demain.

Intervention de Sylvie Le Vigouroux, Présidente de la Ligue

La Présidente de la Ligue a remercié Michel Godard pour sa présence, soulignant l'importance pour la FFHB de se déplacer "dans nos territoires". Elle a rappelé son rôle au Conseil d'Administration fédéral, affirmant son engagement à représenter et à faire entendre les intérêts bretons au sein des instances nationales.

Intervention du club de Morlaix/Plougonven HB

Le club interpelle le Bureau Directeur concernant l'attribution du CLÉ masculin du Finistère au site de Brest. La question portait sur :

1. Les critères objectifs du choix.
2. La justification du délai de décision (après les détections).
3. Le risque d'inégalité des chances lié au surcoût d'un établissement scolaire privé (estimé à 15 000 € sur 3 ans par le club).

Réponses et justifications du Bureau Directeur (BD)

Point	Réponse et Justification
Délai de la Décision	Le BD reconnaît le caractère tardif de la décision. Les visites des 3 sites candidats ont eu lieu fin mars, mais le rapport technique n'a pu être finalisé avant les détections (<i>justification de l'impossibilité matérielle</i>).
Critères de Choix	Le choix de Brest s'est basé sur une évaluation objective des critères techniques, politiques et financiers, privilégiant l'option la plus raisonnable financièrement et la plus fidèle à l'appel à projets initial. Les critères clés étaient : logistique optimisée, qualité de l'encadrement technique et cohérence avec l'établissement (emploi du temps, infrastructures).
Sélection par l'Argent (Lycée Privé)	Le BD reconnaît un surcoût pour les familles (jugé surévalué). Mirko Perisic a rappelé que la scolarisation dans le privé est une réalité régionale (40% des élèves bretons) et que les licenciés ne sont pas obligés de faire du handball dans un CLÉ ou un pôle.
Égalité des Chances	La Ligue s'engage à mobiliser le Fonds de Dotation et à développer le mécénat pour accompagner financièrement les familles. Le BD a rappelé que la sélection est uniquement sportive, qu'aucune famille n'est obligée d'intégrer la structure, et que l'aide sera ciblée pour garantir l'égalité d'accès.
Cadre Général	Le dispositif ANTENNE CLÉ est temporaire (labellisation initiale de deux ans, prolongée exceptionnellement), dans une logique évolutive tendant vers l'autonomie financière des structures. La section sportive n'est pas fermée.

Le Bureau Directeur a réaffirmé que la décision résultait d'un équilibre global entre projet sportif, contraintes budgétaires, et structuration territoriale. Le Fonds de Dotation sera mobilisé pour compenser le surcoût du lycée privé et ainsi maintenir la neutralité institutionnelle et l'égalité des chances face à la sélection sportive.

La Présidente met un terme à la discussion, en remerciant les participants pour leurs interventions et clôture l'Assemblée Générale.

Aurélie TABARIC
Secrétaire Générale

Aurélie TABARIC

Sylvie LE VIGOUROUX
Présidente

Sylvie LE VIGOUROUX